



www.ville-bollene.fr
facebook.com/villebollene



Bollène



2022

Lettre aux SENIORS

Chère Madame, cher Monsieur,

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les élus de la Ville de Bollène et moi-même sommes très heureux de vous offrir le traditionnel **colis de Noël**.

Nous aurons le plaisir cette année de vous accueillir sur la place de la Mairie **les jeudi 8, vendredi 9 et lundi 12 décembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**, afin de vous remettre ce présent.

Toutefois, pour les personnes les plus fragiles, nous nous proposons de livrer le colis à domicile, sur demande.

Pour des raisons pratiques, les réservations devront intervenir avant le 18 novembre 2022. Pour cela, plusieurs possibilités :

Déposer ou retourner votre coupon (au verso) par courrier à l'adresse suivante :

CCAS - 108 avenue du Maréchal Leclerc - 84500 Bollène

Ou

Télécharger le coupon sur le site www.ville-bollene.fr
et nous le renvoyer par **courriel** à ccas.animationsenior@ville-bollene.fr

Pour clôturer cette année en beauté, nous aurons également le plaisir de vous accueillir à la salle La Cigalière pour le repas de fin d'année, **le mardi 6 décembre et le mercredi 7 décembre**.

Merci de vous inscrire le plus rapidement possible (coupon au verso) auprès du CCAS;

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes salutations distinguées.

Anthony ZILIO
Maire de Bollène et Président du CCAS



Colis de Noël 2022

offert aux Bollénois à partir de 65 ans

La remise du colis de Noël sera effectuée
sur la place de la Mairie de Bollène :
Les jeudis 8, vendredi 9 et lundi 12 décembre
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Coupon de réservation (réponse avant le 18 novembre 2022)

Madame :
née le / /

Monsieur :
né le / /

Adresse :
.....

Téléphone :

Le colis sera retiré par un tiers, veuillez indiquer ci-dessous ses coordonnées :
(le jour de la remise du colis les deux pièces d'identité seront demandées)

Nom :

Prénom :

Je souhaite me faire livrer le colis de Noël à mon domicile.

À déposer ou retourner à l'adresse suivante :

CCAS - 108, avenue Maréchal Leclerc - 84500 BOLLENE
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04.90.40.51.05
Courriel : ccas.animationsenior@ville-bollene.fr



Repas de Fin d'Année

offert aux Bollénois à partir de 65 ans

Les conjoints de moins de 65 ans sont invités et devront s'acquitter de
la somme de 15 € pour les bollénois et 25 € pour les non bollénois.

Coupon de réservation (réponse avant le 18 novembre 2022)

Madame :
née le / /

Monsieur :
né le / /

Adresse :
.....

Téléphone :

Mardi 6 décembre

Mercredi 7 décembre

Retirer OBLIGATOIREMENT son bulletin de participation

au CCAS - 108, avenue Maréchal Leclerc - 84500 BOLLENE
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04.90.40.51.05

